

Votre cachet (obligatoire) :



424 rue de Lisbonne BP 50029
83514 LA SEYNE SUR MER CEDEX
Tél : 04 98 03 06 94 Fax : 09 72 15 48 07
Email : evernew@orange.fr
Internet www.evernew.fr



Date d'envoi :

TARIF BON DE COMMANDE

Délai ☐ Normal (10/20 jours) ☐ Prioritaire (< 10 jours, tarif +10%) hors vacances scolaires et Platinum

Le délai est compté entre la date de réception de votre paquet et la date de retour : attention, le colissimo retour est en vitesse lente (3/8 jours !), le délai d'une lettre lente est de huit jours en moyenne.

☐ Je souhaite un traitement identique à ma dernière commande (ne pas remplir le tableau)

☐ Envoyez moi une étiquette colissimo retour (9 €, gratuit si commande jointe > 300 €)

☐ Courrielou N° de portable:(pour être informé du suivi de votre commande ; indispensable pour un retour en Colissimo suivi ou Chronopost si non connu de notre laboratoire).

☐ Je souhaite assurer mon paquet pour un montant de € (coût de l'assurance : 1,2%)

BRACKETS

Décontamination, démontage des arcs, nettoyage, Brillantage Perfect+, contrôle base et gorge, tri par dent, marquage disto gingival des brackets autoligaturants.	100 à 300	301 à 600	601 à 999	1000 à 2500	> à 2500
☐ Brackets et tubes métalliques standard	0.55	0.54	0.53	0.52	0.49
☐ Brackets céramiques standard	0,95	0,93	0,90	0,88	0,86
☐ Brackets et molaires autoligaturants métalliques et céramiques	1,60	1,55	1,50	1,45	1,40
☐ Supplément de tri des torques sous microscope (ex: Ultima, Q2)	1				
Options spécifiques aux brackets:					
☐ Tri par marque (supplément par marque à partir de la troisième)	0,05	0,05	0,05	0,04	0,04
☐ Marquage couleur disto-gingival (inclus dans autoligaturants)	0.14	0.13	0.12	0.11	0.10
☐ PLATINUM TM (sauf brackets comportant du titane)	NON	0,50			
☐ TRACIAL TM Placement sur cartes bouches (prix de la carte inclus)	0.11	0.10	0.10	0.09	0.09
☐ Décontamination, nettoyage, retour en vrac sans contrôle	0,40	0,38	0,37	0,35	0,34

BAGUES, ARCS et AUXILIAIRES

☐ BAGUES Nettoyage, reformage, contrôle tube, tri par dent -Sans marquage si le marquage indélébile du fabricant est lisible -Avec calibrage et marquage indélébile en l'absence de marquage lisible	0.60 0.99	0.59 0.97	0.58 0.94	0.56 0.91	0.55 0.85
☐ ARCS NITI Nettoyage, décontamination, polissage, tri par taille	0.24	0.23	0.22	0.21	0.20
☐ Contention : 0,7 € - ☐ Distalizer avec tri par taille : 2 € - ☐ Disjoncteur : 1,6 € - ☐ Quad hélix : 1 €					

Nb de pièces envoyées (facultatif) :
brackets métal standard : autoligaturants céramiques
Bagues Arcs
Contrôle du Slot : Normal ☐.018 ☐.022 Spécifique ☐.016 ☐.017 ☐.020
Marquage couleur Damon pour les autos sauf Génius; par quadrant pour les standard 1-rouge, 2-bleu, 3-noir, 4-vert
Si vous souhaitez le marquage couleur d'un fabricant, indiquez le nom :
.....
☐.Bidimensionnel: séparation .018/.022

Observations, demandes spécifiques (ex: multi torques par dents sauf Damon)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La société EVERNEW assure le retraitement de dispositifs médicaux (attaches métalliques, bagues, arcs...). Elle s'adresse aux orthodontistes et stomatologistes en exercice. Toute demande de retraitement implique l'acceptation des Conditions générales ci-dessous. Il est précisé que les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment, et que la version des Conditions générales faisant foi est celle disponible dans sa dernière version sur le site internet de la Société à l'adresse www.evernew.fr

2. RÉCEPTION – LIVRAISON DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Les dispositifs médicaux doivent nous parvenir décontaminés par votre cabinet afin de protéger les employés des différents transports utilisés et les techniciens de notre laboratoire en charge de votre matériel d'orthodontie.

Pour l'expédition de vos attaches métalliques, nous vous conseillons d'utiliser une enveloppe matelassée ou boîte cartonnée. Les enveloppes commerciales sont à proscrire, facilement déchirées, les attaches métalliques pouvant enrayer et mettre hors service les machines de tri postal.

Nous pouvons vous transmettre par courriel une étiquette colissimo suivi retour (port payé par Evernew, si la commande est supérieure à 300 €). **Elle ne doit pas être utilisée pour une commande prioritaire. Le colissimo suivi retour pouvant nous parvenir entre 48H et 15 jours.**

3. COMMUNICATION

Une adresse mail valide vous est demandée pour vous indiquer la bonne réception du matériel, puis son retour. Cette adresse mail reste en interne au laboratoire dentaire et ne pourra être vendue à une société extérieure (application des règles RGPD).

4. PRESTATION DE SERVICE

La prestation de service est réalisée selon la demande du praticien spécifiée dans le bon de commande. Evernew ne peut être tenu responsable de l'absence de bon de commande lors de la réception du matériel.

Tous les dispositifs médicaux confiés à Evernew sont retournés au praticien. La traçabilité du matériel est assurée depuis la réception jusqu'à l'expédition de celui-ci, grâce au Système Qualité mis en place selon la Norme de Management des dispositifs médicaux ISO 13485 : 2016 et la réglementation en vigueur. Après retraitement, les dispositifs médicaux sont expédiés au praticien décontaminés.

Les attaches défectueuses sont mises dans un sachet avec annotation : non conformes et sont rendues au praticien. Elles ne sont pas facturées. Le niveau de notre contrôle qualité est établi en fonction des normes édictées par l'association Orthonorm.

Le praticien peut demander le respect de normes d'acceptation spécifiques sous sa seule responsabilité. Le praticien est seul compétent pour juger de la bonne réutilisation des dispositifs médicaux reçus. Evernew n'est pas responsable des conséquences de l'utilisation des attaches métalliques par le praticien.

5. PERTE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (application de l'article 221-15 du code de la consommation)

– **Perte à l'envoi. Les envois par colissimo retour ne sont pas assurables. En cas de perte, vous ne serez pas indemnisé.** Si vous souhaitez assurer votre envoi, il convient d'utiliser un envoi colissimo recommandé ou Chronopost avec assurance.

– **Perte au retour.** En cas de perte d'attaches métalliques durant l'envoi du matériel par Evernew, le cabinet d'orthodontie est indemnisé à hauteur du montant de la facture. Vous pouvez assurer votre paquet en cochant la case assurance et en indiquant le montant de l'assurance souhaitée. Le montant de l'assurance vous sera facturé. Le coût de l'assurance est de 1.2 % du montant assuré.

– **Perte dans notre laboratoire.** En cas de perte du matériel dans notre laboratoire, le matériel est remplacé ou remboursé à 50 % de sa valeur neuve avec une limite supérieure de 5 euros par dispositif perdu.

6. RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant la qualité des nos différentes prestations devront être réalisées soit par téléphone, au 04 98 03 06 94, par mail, sur evernew@orange.fr, dans les 72 heures suivant la livraison sous peine d'irrecevabilité. En cas de litige, il sera demandé au praticien de renvoyer tout le lot incriminé pour examen. Une réponse écrite sera donnée au praticien.

7. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Toute facture est payable sous 30 jours par chèque ou virement ; Elle est jointe au matériel dans l'enveloppe matelassée accompagnée d'un bon de commande/tarif.

8. DROIT D'ACCÈS

Conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel concernant les clients et leurs représentants, ces données font l'objet d'un traitement informatique par le responsable des traitements d'EVERNEW :

Mme Marie-Hélène MULLER. Les données collectées sont conservées pendant une durée strictement nécessaire à l'accomplissement de la prestation et durant la durée du traitement orthodontique, soit 2 ans.

Le client peut exercer son droit d'accès, de rectification, de portabilité, de suppression (...) par simple demande par mail à evernew@orange.fr ou par courrier à EVERNEW, BP 50029, 83514 La Seyne sur Mer cedex.

9. LITIGE

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tous les différends qui pourraient subvenir relatifs à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat. Au cas où elles n'y parviendraient pas, les parties porteront leur différend devant le tribunal de commerce de Toulon.